

Echos de **MONTENDRE**

DÉCHÈTERIE DE MONTENDRE :
un badge d'accès pour chaque foyer

RÉNOVATIONS
Un bassin ludique tout neuf pour l'été
Salle des fêtes : les travaux sont terminés

ÉCONOMIE
Un nouveau boulanger
Le succès du vintage

AVRIL 2021 - N° 2

Échos de Montendre - Bulletin Municipal
Dépôt légal n°952
Mairie 17130 MONTENDRE
Tél. 05 46 49 20 84
mairie@ville-montendre.fr
<http://www.montendre.fr>
Impression : l'Atelier d'Impression
17130 Montendre

L'édito



Madame, Monsieur,

Chers concitoyens,

Un an après le début du premier confinement, l'incertitude et l'inquiétude demeurent.

Notre quotidien a été fortement impacté par l'omniprésence du virus, dans nos gestes, nos attitudes, le port des masques, même pour les écoliers, le lavage et la désinfection répétés des mains, les gestes de reconnaissance et d'affection qui ne peuvent plus être partagés en-dehors du premier cercle familial.

Dans ces moments incertains, la collectivité se doit d'autant plus de demeurer un repère et un lieu-ressource ; nos agents continuent à travailler en présentiel, grâce à un protocole sanitaire strict, pour vous apporter un service de proximité de qualité et l'en-

semble de nos missions sont assurées : état-civil, urbanisme, service funéraire, marché, médiathèque municipale, cantine scolaire, entretien des bâtiments et des espaces verts, etc.

Malgré le manque de visibilité, les projets communaux suivent leur cours, sans trop de retard ni différé : fin des travaux de la salle des fêtes, extension de la gendarmerie (bureaux et logements), rénovation et mise aux normes du bassin ludique...

Depuis près d'un an, lorsque vous venez à la mairie, il vous faut sonner à la porte et attendre qu'on vienne vous ouvrir, vous devez obligatoirement être masqué, vous désinfecter les mains puis respecter le sens de circulation...

Chacun a peu à peu intégré ces mesures, et il est rare que nous devions faire des rappels à l'ordre.

Ces habitudes, nous les avons progressivement assimilées dans nos comportements, nos routines. Personne ne sait encore jusqu'à quand : la diffusion du virus, l'émergence de nouveaux variants continuent de nous inquiéter malgré l'espoir que fait naître la vaccination.

A ce propos, je tiens à saluer le dispositif que nous avons mis en place au niveau du territoire de la Haute Saintonge. Dans de nombreux secteurs ruraux, similaires au nôtre, les usagers connaissent d'importantes difficultés pour accéder à la vaccination: Ici, la Communauté des Communes joue pleinement son rôle de mutualisation et d'organisation, comme ce fut déjà le cas à l'automne avec la mise en place de la plateforme [#Achetezen HauteSaintonge#](#).

En revanche, la vie associative et culturelle subit de plein fouet cette crise : plus de manifestations, le cinéma est fermé, les salles de sport également. Seules quelques activités de plein air sont autorisées (tennis, base-ball...) et selon des protocoles rigoureux. Dans les prochaines semaines, l'évolution de la pandémie et les décisions gouvernementales qui en découleront seront déterminantes pour la saison estivale à venir, mais d'ici là, difficile de se projeter, de prévoir, d'organiser, soirées, spectacles, festivals, etc.

Je pense à tous nos bénévoles qui rongent leur frein dans l'attente d'une amélioration de la situation et d'un allègement des contraintes... Nous espérons tous que cette crise trouve rapidement une issue favorable, pour renouer avec ces moments de partage, de convivialité, et de poésie qui font le sel de nos vies.

D'ici là, prenez soin de vous et des vôtres !

Patrick Giraudeau

Maire de Montendre

Rénovation du bassin ludique

D'importants travaux sont en cours au bassin ludique. Construit en 1994, hormis les travaux de solarisation en 2017, cet équipement n'avait nécessité jusque-là que des travaux d'entretien réguliers mais minimes.

Il s'agit tout d'abord de mettre en conformité PMR (personnes à mobilité réduite) le bâtiment (sanitaires, vestiaires) mais aussi le bassin.

Par ailleurs, la réfection totale de l'étanchéité du bassin est en cours (joints carrelage, changement des carreaux cassés). Des travaux sont aussi prévus dans le local technique pour moderniser et mettre aux normes les équipements et machineries pour les analyses, le traitement de l'eau et la filtration.



L'ancien toboggan a été démonté : il va être remplacé par un toboggan long d'une trentaine de mètres, hors du bassin, dit "toboggan aqua-freiné" : il s'agit d'un toboggan dans lequel l'utilisateur se réceptionne dans l'eau sans l'usage d'une piscine. Par conséquent, ce choix technique a une incidence sur la sécurité (il n'est pas nécessaire de savoir nager pour utiliser cet équipement contrairement au précédent).

La pataugeoire a également été supprimée et sera remplacée par une aire d'activités ludiques et aquatiques de 80 m² où les enfants pourront s'ébattre et s'amuser en sécurité avec 5 jeux d'eau.

Taille des fruitiers

Louisiane Bernard, notre responsable des espaces verts a bénéficié ce printemps des conseils avisés de Jean-Yves Rousseau de l'association "Mémoires Fruitières des Charentes", venu gentiment partager avec elle et le conseiller municipal délégué, Didier Piéfort, sa grande connaissance des techniques traditionnelles de taille (de formation, de fructification, d'hiver, ou en vert...).

Ces "travaux pratiques" ont eu lieu dans le petit verger situé près du centre culturel.



Chemin des Casses

Cet automne, en raison des travaux de réfection de l'assainissement route de Blaye, la circulation a été déviée sur le Chemin des Casses : la chaussée et les bas-côtés de cette voie ont été passablement dégradés par cet afflux de véhicules parmi lesquels de nombreux poids-lourds. Le Syndicat des Eaux "Eau 17" a pris à sa charge la réparation de cette voie : les rives ont été renforcées et le profil de la chaussée dé-flashé puis regravillonné.

Brigades Vertes de la Communauté des Communes

Elles sont intervenues sur le bief situé entre la rue du bois des Baronnes et le Moulin Buisson (ruisseau du Petit Moulin) afin de nettoyer le lit et les berges de cette portion de rivière qui rejoint ensuite le Gablezac ; elles ont ensuite nettoyé les fossés aux Sept Chevaliers.

A la salle des fêtes

Après deux années de fermeture, les travaux de réfection de la salle des fêtes sont terminés et le nouveau mobilier en cours de livraison. La commission de sécurité validera la réouverture des lieux début avril.

Cet équipement modernisé et remis aux normes a maintenant beaucoup d'allure ! D'importantes améliorations ont été apportées pour l'isolation et le chauffage (remplacement d'un chauffage recourant aux énergies fossiles par un chauffage géothermique).

L'office (réchauffage des plats) a été refait et équipé de matériel neuf ; les sanitaires ont également été entièrement transformés et remis à neuf. Une nouvelle scène a été créée, elle dispose de loges et d'une régie son et lumières toute équipée.

Plusieurs possibilités de location seront proposées : salle seule ou avec bar et /ou office, espace bar seul, etc.

Le nouveau règlement et les nouveaux tarifs seront bientôt disponibles ; la situation sanitaire actuelle ne permet pas encore la réouverture de ce bel équipement.

Au château

Après de longs mois de travaux, les brigades du patrimoine de la Communauté des Communes ont achevé les travaux de réfection de la tour ronde, en partie extérieure et sont partis sur d'autres chantiers de rénovations dans d'autres communes. Les murs ont été entièrement rénovés, rejointoyés, les moellons abîmés changés. Les deux portes ont également été restaurées.

Désherbage

Deux agents en binôme ont été affectés pendant plusieurs semaines au désherbage thermique et manuel de nombreuses rues du centre ville, tout particulièrement dans les petites rues du vieux bourg.



Nous vivons une période particulière où émergent de façon durable de nouveaux modes de consommation : acheter de l'ancien, des objets d'occasion est devenu très courant. Signe de cet engouement, le succès des gratifierias ou des vide-greniers. A Montendre, deux brocantes ont ouvert ces derniers mois.

Brocante la Grange à Montendre : des collectionneurs passionnés succèdent à Christian Renou

La chine et les objets de collection, les frères Mette, Rolls et Lionel (plus connu sous le surnom de Yoyo le clown) sont tombés dedans quand ils étaient petits. Déjà, dans les années 60 et 70, leur papa collectionnait de belles voitures anciennes dans le nord Gironde.

Depuis la mi-janvier, ils ont repris la brocante du regretté Christian Renou, leur copain, qu'ils ont appelée "la Grange". S'ils ont conservé les vélos de leur ami, leur stock est nettement marqué par leur appartenance au monde du spectacle et des forains : véhicules anciens, calèches, voitures à pédales, manèges et machines foraines, jouets anciens et accessoires vintage comme des plaques émaillées ou enseignes lumineuses. Ces passionnés ont à cœur de renouveler régulièrement leur stock d'objets, qu'ils dénichent auprès de particuliers, dans des ventes aux enchères ou lors de vide-maisons. Leur clientèle est constituée de locaux mais aussi de collectionneurs venant parfois de loin, toujours en quête de la perle rare.

Les deux frères aiment à raconter les histoires des objets qu'ils vendent, comme celle de cette ancienne chaise de pianiste portable... équipée en-dessous d'un bidet ! Ou cette lampe militaire des années 50, en parfait état de marche, dans sa caisse

d'origine, utilisée autrefois pour éclairer les blocs chirurgicaux de campagne.

Objets de déco vintage, à détourner, à customiser, vaisselle mais aussi livres à prix libre en partenariat avec l'association l'Imaginarium de Donnezac, la belle grange recèle de multiples trésors ! Une visite s'impose...

La Grange à Montendre
au 1 avenue de Royan

à Montendre : ouverte mercredi de 14h à 18h et du jeudi au dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h

06 78 77 97 01 ; grangemontendre@gmail.com ou page facebook La Grange à Montendre.



Radios ou bidons vintage voisinent avec d'anciens manèges

MIKA BROC, de tout à tout petit prix

Ouverte depuis le mois de novembre, Mika Broc propose une foule d'objets du quotidien à petits prix, régulièrement renouvelés : vaisselle, linge de maison, objets de décoration, mais aussi électro-ménager, matériel audiovisuel, matériel de jardinage, vélos ou voitures de collection. De quoi satisfaire les petits budgets ou les amateurs d'objets anciens.

Mika alimente son magasin en proposant un service de vide-maison, tandis que Virginie gère la page facebook de la brocante où elle présente les dernières trouvailles ou objets rares, tel ce billard des années 50 qui trône fièrement au milieu de la brocante avant de faire sans doute prochainement le bonheur d'un collectionneur !

Pratique et sécurisant, la brocante dispose d'un parking pour ses visiteurs, alors n'hésitez pas à y faire un tour !

Mika Broc est ouvert de 10h à 18h, 7 jours sur 7, au 44 avenue de Royan.

Contacts : 05 46 86 61 26 ou page facebook Mika Broc



Virginie et Mika vous accueillent tous les jours

Voile scolaire, c'est reparti !

Cette année encore, une nouvelle convention tripartite entre le comité départemental de voile 17, la Communauté des Communes de la Haute Saintonge et la commune de Montendre permet à de nombreux enfants de s'initier aux sports de voile.

Classes de 6e et 5e du collège de Montendre et élèves de primaire de Montlieu-la Garde et Clérac bénéficient de sessions de découverte et d'apprentissage sur des planches à voile et des dériveurs, à raison de 4 séances pour les collégiens et 8 séances pour les primaires.

L'objectif de ce cycle d'un mois est de proposer aux enfants une vraie progression, tant en ce qui concerne



Le site du lac est idéal pour la découverte de la voile

le vocabulaire spécifique que pour la technicité des supports.

Lors de la première séance, chaque enfant a passé un test obligatoire d'aisance aquatique. Obtenu par tous, ce document leur permettra ultérieurement de le présenter comme justificatif pour la

pratique d'activités nautiques.

Nouveauté du stage cette année, la découverte de la planche à voile qui permet de scinder les groupes et d'organiser les séances dans le respect des distanciations exigées par le contexte sanitaire. Pour ce faire, le CDV 17 a dû investir dans des combinaisons en néoprène, indispensables pour protéger les enfants en cette fin d'hiver.

Deux moniteurs encadrent les séances : en un mois, 160 enfants du sud Saintonge, âgés de 9 à 12 ans auront ainsi appris à leur côtés les rudiments de la planche à voile et du dériveur, grâce au site du lac Baron-Desqueyroux qui offre de superbes opportunités loin du littoral atlantique.

Kimane Rogron : une jeunesse à l'américaine

C'était en 2019. A seulement 18 ans, la jeune Montendraise faisait ses valises pour réaliser son plus grand rêve : partir aux Etats-Unis. Kimane Rogron quittait sa famille, ses proches et sa ville d'enfance pour partir de l'autre côté de l'Atlantique afin d'intégrer son équipe actuelle de base-ball, mais surtout, vivre ses plus belles années d'étudiante. D'ores-et-déjà athlète de haut niveau, pour Kimane, il était temps de prendre les devants et de partir là où elle avait toujours désiré s'installer. Après deux ans d'études dans une université du Texas dans la petite ville d'Athens, Kimane rentre à Montendre et nous accueille chez elle, afin de discuter de sa vie étudiante à l'américaine.

Un accueil « amazing »*

Deux ans que notre prodige du base-ball montendraise nous avait quittés pour réaliser son rêve. A 18 ans, s'intégrer dans sa nouvelle université à l'étranger fut pour elle un jeu d'enfant « *Franchement, ça s'est hyper bien passé* ». De nature enthousiaste et toujours souriante, Kimane Rogron s'est rapidement habituée à la vie universitaire américaine malgré l'éloignement de ses proches et la barrière de la langue. La jeune fille a vite appris la langue du pays, et se permet même désormais d'oublier certains mots de sa langue natale lorsqu'elle rentre à Montendre. Accueillie à bras ouverts dans son école au Texas, son nouveau cercle d'amis ne tardait pas à se dessiner, d'autant plus quand on apprenait qu'elle venait de France « *J'avais encore plus la cote, c'était genre LA française.* ». Une intégration rapide et facile pour Kimane !

Une société différente

Vivre sa jeunesse à l'étranger, le rêve de beaucoup d'entre nous, exige de faire face à une nouvelle société et à de nouvelles mentalités. Pendant ces deux ans là-bas, la jeune sportive a vécu les événements politiques qui se déroulaient aux Etats-Unis, notamment les élections présidentielles 2020.

Kimane raconte les manifestations dans les rues de sa ville du Texas, état pro-Trump : « *Il y avait des parades Trump, avec tous les gens qui votent pour Trump dans leurs gros camions avec des drapeaux partout* ».

La jeune fille a découvert combien la

transparence politique est répandue aux Etats-Unis : « *Des filles dans mon internat, de mon équipe, étaient à fond Trump et d'autres étaient à fond Biden. [...] Là-bas, ils portent les casquettes "Make America Great Again", des t-shirts, dans leurs chambres ils avaient plein de drapeaux de Trump ou Biden* ».



Pour Kimane (à droite), l'heure des retrouvailles avec ses amis de Montendre

Aux Etats-Unis, pas de secret, les habitants n'ont pas peur de crier sur les toits le nom du candidat qu'ils supportent, alors qu'en France « *C'est vachement privé.* ».

Un rêve américain, peut-être, mais pas pour tout le monde, notamment si l'on considère l'accès à la santé ou à l'éducation aux Etats-Unis... La jeune Montendraise raconte son expérience : « *Une fois, j'étais malade et je suis allée chez le médecin, alors que je n'avais pas encore pris d'assurance. Une consultation c'était 125 dollars (102 €). Alors si tu n'as pas d'assurance santé, pas d'argent, tu ne peux pas te faire soigner.* ».

Des consultations médicales exorbitantes ou des inscriptions universitaires hors de prix, c'est l'autre côté de *The American Dream*** , inaccessible pour beaucoup.

Les petits plats de "mamounette"

Même si notre sportive préférée n'a pas beaucoup l'occasion de revenir à Montendre, elle sait ce qui lui manque et ce qu'elle veut retrouver lorsqu'elle rentre à la maison : « *Vraiment, la bouffe française ça me manque.* ». Fatiguée des « burgers et pizzas à gogo » que l'on trouve à chaque coin de rue aux Etats-Unis, Kimane est bien contente de retrouver les bons petits plats de sa « mamounette ». Mais, ce qui lui manque surtout, ce sont ses amis d'enfance. Quand elle rentre à Montendre, Kimane prend le temps d'appeler un à un tous ses proches afin de les revoir et passer du temps avec eux.



Un avenir sur la côte

Pour la suite de ses études, Kimane souhaite rester aux Etats-Unis et a déjà tout planifié. Ses objectifs ? Terminer ses deux dernières années à Athens, pour ensuite partir dans une plus grosse université. Hésitant toujours entre « côte Ouest » ou « côte Est », ce qui est sûr, c'est que la jeune Montendraise veut continuer à profiter de sa jeunesse aux Etats-Unis, tout en restant dans le milieu sportif : « *Je serai athlète, mais en même temps je ferai mes études, j'aimerais continuer en véto puis vivre là-bas* ». Sur le long terme, Kimane n'a pas peur de se projeter et s'imaginer toujours aux US, surfant entre sport, études et potes.

* amazing : incroyable

** the american dream : le rêve américain

Interview et article réalisés par Louane de Mota Ferreira stagiaire en 3e année de licence info com à Bordeaux.

Dylan Sarrazin : un jeune patron au Fournil du Château

En décembre, une nouvelle boulangerie a ouvert ses portes au pied du château, faisant circuler dans les rues de Montendre des odeurs de pain frais et de douces viennoiseries : le Fournil du Château reprend du service. A la tête de cette boulangerie familiale, Dylan Sarrazin, un jeune homme âgé de 22 ans, est artisan boulanger. La cuisine et le pain sont les deux passions qui l'ont conduit à se lancer dans sa propre affaire à Montendre, dès qu'il en a eu l'opportunité.

Gagner son pain à la sueur de son front

Dylan Sarrazin a toujours rêvé d'être son patron, d'avoir sa boulangerie. Originaire de Saint-Yzan-de-Soudiac, le jeune homme prend goût aux métiers de la cuisine dès ses années lycéennes. Après avoir fait « un bac pro en cuisine pendant trois ans », il déniché un apprentissage en boulangerie au Leclerc de Blaye, qui sera sa première expérience avec le métier. A la fin de sa dernière année en cuisine, Dylan se familiarise avec la profession, multipliant les petits jobs dans plusieurs boulangeries, avec l'objectif d'ouvrir sa propre structure « J'ai préféré voir beaucoup de boulangeries pour me familiariser avec plusieurs façons de travailler et adapter la mienne ». Une fois installé à Montendre, le jeune homme n'a pas tardé à voir arriver la clientèle, habituée à venir chercher son pain au même endroit depuis des années « Tout le monde attendait que j'ouvre, [...] beaucoup de personnes âgées ne peuvent pas se déplacer, ou n'ont pas envie d'aller à l'autre bout de Montendre pour aller chercher une baguette ». Un accueil à la montendraise pour Dylan qui se réjouit de l'ambiance conviviale en ville « On a été très bien accueilli.e.s, autant par les client.e.s que par les autres commerçants [...] les gens sont très sympathiques ». Après cette entrée en matière chaleureuse, le nouveau boulanger était aussi impatient d'ouvrir que sa clientèle, pressée de retrouver sa tendre boulangerie.

Jeune patron qui fait son pain

Plein de motivation, Dylan se dédie entièrement aux différentes tâches « pain, pâtisserie si j'ai vraiment le temps, choux, gâteaux, snacking, les quiches, sandwiches ». A lui seul, le jeune artisan tient les rênes de la boulangerie et se préoccupe dès maintenant de son avenir : « Je préfère

être patron assez jeune comme ça je peux me permettre de prendre tout le temps nécessaire. S'il faut passer quinze heures à l'entreprise, je le peux... ». Aller à l'Université et profiter des soirées étudiantes appréciées habituellement par les jeunes étaient loin des aspirations de Dylan. Son seul désir était de se professionnaliser le plus tôt possible et l'ouverture de sa propre boulangerie représente pour lui, le résultat de ses efforts passés « C'est vraiment très difficile de trouver. Mais c'est ce que je voulais ». Une motivation que l'on ne peut que saluer !

Du pain sur la planche

Dylan réfléchit toujours aux nouveautés qu'il aimerait apporter dans sa boulangerie. Pour fabriquer son pain, le jeune boulanger se contente des vieilles machines déjà en place à son arrivée, ce qui ne l'empêche pas de fabriquer de délicieuses baguettes. Même s'il reconnaît : « Un peu de neuf ne ferait pas de mal ! ». Afin de diversifier les produits de sa boulangerie, le jeune homme souhaiterait continuer à proposer du snacking, avec « quiches, sandwiches et peut-être pizzas plus tard. », de quoi combler

les gourmands pendant la pause déjeuner. Mais pour y arriver, pour augmenter sa productivité, Dylan a besoin de nouveaux bras à ses côtés pour se consacrer entièrement à la boulangerie et au snacking et peut-être de proposer à l'avenir un service traiteur.



Dylan devant sa boulangerie, dans la bien-nommée rue du Four



Une nouvelle fournée

Le Fournil du château vous accueille du mardi au samedi de 7h15 à 12h45 et de 16h à 19h30 et le dimanche de 8h à 12h30 (horaires couvre-feu, l'après-midi de 15h à 18h).

Pour toute commande ou réservation, 09 75 80 30 28 ou contact mail : lefournilduchateau@orange.fr

PROCHAINES ÉLECTIONS

Les élections régionales et les élections départementales auront lieu les dimanches 13 et 20 juin prochain.

Inscriptions sur les listes électorales : il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, pour pouvoir voter lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite : au plus tard le 6e vendredi précédant le 1er tour de scrutin, **soit pour les scrutins concernés le vendredi 7 mai 2021.**

Cette démarche peut s'effectuer en ligne sur <https://www.service-public.fr/>. Avant d'effectuer cette démarche, il est possible de vérifier si vous êtes déjà inscrit sur les listes électorales.

L'inscription en ligne sur les listes électorales est une démarche gratuite. Veillez à ne pas utiliser de sites internet privés.



Les autorisations d'urbanisme

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux envisagés sont conformes aux règles d'urbanisme. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux. Avant de commencer les travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux.



A noter que depuis la loi ALUR, la communauté des Communes de la Haute Saintonge a créé un service ADS (Application du Droit des Sols), qui instruit les demandes d'urbanisme pour le compte des communes.

Nous vous proposons ici quelques cas-typés :

• Certificat d'urbanisme

Le certificat d'urbanisme est un document d'information, ce n'est pas une autorisation. Il en existe 2 types : le **certificat d'information** et le **certificat opérationnel**. Le 1er donne les règles d'urbanisme sur un terrain donné, le 2e vous renseigne sur la faisabilité d'un projet. La demande de certificat est facultative, mais elle est recommandée dans le cadre de l'achat d'un bien immobilier (terrain à bâtir ou immeuble) ou d'une opération de construction.

• Déclaration préalable de travaux (DP)

Une déclaration préalable de travaux (DP) est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire. Elle peut être obligatoire pour :

- L'extension d'un bâtiment existant (surélévation, création d'une véranda.), ajout de pièces (jusqu'à 40 m²)
- Des travaux modifiant l'aspect extérieur (création d'une ouverture, porte, fenêtre, velux, changement d'une porte, fenêtre ou velux par un autre modèle, changement des volets -matériau, forme ou couleur), changement de toiture, des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment.
- La transformation d'un garage de plus de 5 m² de surface close et couverte en une pièce de vie.
- Une nouvelle construction indépendante du bâtiment d'habitation : abri de jardin, barbecue, un car-port, un garage... Une DP est exigée quand l'emprise au sol ou la surface de plancher de cette construction est supérieure ou égale à 5 m² et qu'elle répond à un ou plusieurs des critères suivants : emprise au sol inférieure ou égale à 20 m², surface de plancher inférieure ou égale à 20 m², hauteur au-dessus du sol inférieure ou égale à 12 mètres
- La construction d'une piscine non couverte est soumise à déclaration préalable quand la superficie de bassin est supérieure à 10 m² et inférieure ou égale à 100 m². Si vous construisez une piscine couverte, la couverture fixe ou mobile doit avoir une hauteur au-dessus du sol inférieure à 1,80 m.
- Élévation d'une Clôture
- Changement de destination d'une construction.

• Permis de construire

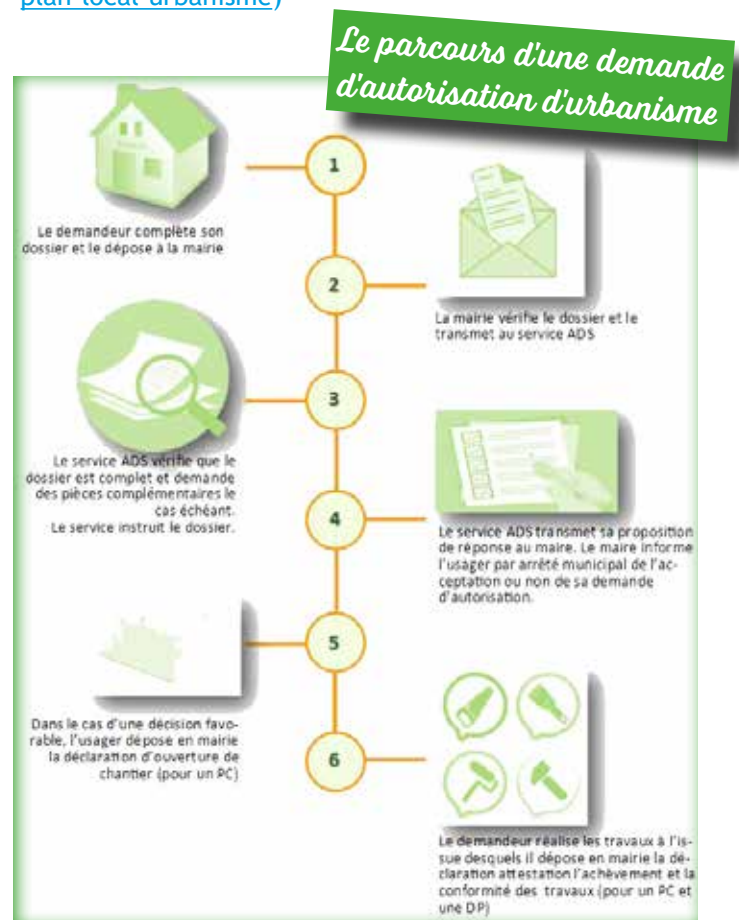
Le permis de construire est une autorisation d'urbanisme délivrée par la mairie de la commune où se situe votre projet. Il concerne les constructions nouvelles, même sans fondation, de plus de 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol. Pour les bâtiments existants, des travaux d'extension ainsi que le changement de destination peuvent également être soumis à permis. Les travaux qui ne relèvent pas du permis de construire sont en principe soumis à déclaration préalable de travaux.

A noter qu'à partir de 150 m², le recours à un architecte est obligatoire.

Pour toute précision, n'hésitez pas à questionner le service urbanisme de la mairie de Montendre.



Pour consulter le PLU - Plan local d'urbanisme (zonages et règlement), connectez-vous sur le site Internet de la commune (rubrique cadre de vie : <http://www.ville-montendre.fr/cadre-vie/plan-local-urbanisme>)



Commune associée de CHARDES

Défense incendie

Les deux bâches ont été installées, l'une rue du Grenouillon et l'autre rue des Champs : elles sont d'ores et déjà opérationnelles, seuls les travaux de clôture restent à terminer.



Rue des Champs



Au Grenouillon

Clos de la Mauve

Plus de désherbage sur les trottoirs du lotissement qui seront désormais laissés enherbés : on laisse pousser l'herbe et on la tond régulièrement.

L'entourage de la zone de stockage des containers a été réalisé en bois ; cet aménagement sera complété par la plantation d'arbustes

Espaces verts

L'hiver a été mis à profit pour tailler les nombreux arbres et effectuer des plantations.

Au Monument aux Morts, des bordures ont été posées, des chrysanthèmes (issus de récupération) et des arbustes ont été plantés.



Plantations au Monument aux Morts

Au cimetière, les bordures abîmées ont été remplacées et les espaces vancants ont été garnis d'herbes grasses ou de fleurs, à la fois pour embellir



Les bordures ont été rénovées et les espaces délaissés reverdis ou fleuris

le lieu et diminuer les besoins en désherbage manuel.

A l'école

De nouveaux panneaux de liège ont été posés dans la classe et une grosse quantité de sable rajoutée dans les bacs de la cour de récréation : les enfants s'en donnent à cœur joie et bâtissent des châteaux géants.

Si la situation sanitaire le permet, deux dates à retenir :

- Le 26 juin pour la rando gourmande

- Le 4 juillet pour la grande brocante.

Serge Billon, la musique comme passion

Serge Billon est un mélomane passionné. Il aime la musique, la « belle musique », classique, jazz, chanson française...

Surtout, il aime le bon, l'excellent son. Il est audiophile, c'est à dire qu'il recherche le très haut de gamme, la perfection sonore.

Cette passion dévorante l'a conduit à amasser une collection impressionnante d'objets, chinés aux puces, sur des brocantes ou fabriqués par des artisans et réparés par des professionnels.

Des pièces uniques

Il y a quelques années, le retraité s'est installé à Charde, dans une très grande maison en capacité d'abriter toutes ses collections : enceintes, platines vinyle, lecteurs de CD, gramophones, magnétophones à bande et cassettes, pianos pneumatiques et même une machine à nettoyer les disques, le tout en parfait état de fonctionner.

Il a aménagé l'immense mezzanine en pièce de musique où, installé dans des fauteuils d'Airbus (classe affaire), il goûte aux sons d'un des milliers de supports qu'il possède : CD, vinyles, bandes magnétiques, K7, 80 tours (dont certains ont dépassé les 100 ans) ou 78 tours dont

quelques-uns en plastique souple... Il détient des pièces uniques tel ce gramophone à bras tangentiel, à manivelle et adapté tous courants qu'il a déniché dans un château.

Un véritable musée

Ici, à Charde, au milieu des champs, il peut profiter de sa musique sans craindre de déranger ni d'être dérangé, mais adore partager le plaisir de l'émotion musicale avec les personnes qui y sont sensibles. Il parle avec passion de tous ces appareils, fait apprécier à qui le veut bien la qualité des sons rendus par ses appareils (dont quelques-uns en 110 volts), et peut vous faire entendre Ella Fitzgerald, Joséphine Baker ou Sidney Bechet, lus aussi bien sur des gramophones d'époque que sur son installation moderne.

Collectionneur dans l'âme, Serge Billon possède aussi de nombreux objets d'art, statuette et une quantité incroyable de tableaux, qu'il a eu le

privège, par le passé, d'exposer à l'Orangerie du sénat.

Amateurs de musique, vous serez les bienvenus chez Serge Billon qui vous accueillera avec plaisir dans son « musée » pour vous faire écouter ses meilleurs disques dans des conditions optimales ou échanger sur ses multiples violons d'Ingres.

Contact mail : sergebillon@orange.fr



Serge Billon devant une pièce rare

Commune associée de VALLET

Préau de l'école

Pendant les vacances scolaires d'hiver, la toiture du préau, en mauvais état, a été refaite entièrement (charpente, couverture) par l'entreprise Clochard.

Embellissement et fleurissement

Les services techniques municipaux ont travaillé à rafraîchir le fleurissement de l'entrée du village. Des plantations printanières ont été réalisées, les bordures des massifs remises à neuf et garnies de gravillons décoratifs pour limiter les désherbages.

Le panneau d'affichage de la mairie a été modernisé avec la pose d'une vitre sécurisée.

Raccordement de la fibre optique

Un professionnel valletais, spécialisé dans le raccordement à la fibre Internet a adressé à ses concitoyens un courrier dans lequel il leur propose d'étudier gratuitement les opportunités et modalités de raccordement à la fibre envisageables selon leur localisation et leurs besoins.

Cette démarche de conseil est gratuite et sans engagement.

Comité des Fêtes de Vallet

L'association a récemment renouvelé son conseil d'administration. Glawdys Pechaubes est toujours présidente. A ses côtés, Annie Motard et Pascale Le Baccon sont respectivement trésorière et secrétaire. L'association réfléchit aux manifestations possibles dans le cas d'une évolution favorable de la situation sanitaire. A suivre...

Bientôt...

Le syndicat de la voirie va réaliser des travaux au niveau du carrefour au lieu-dit Le Guâ. Il s'agit de mieux gérer l'évacuation des eaux pluviales et de sécuriser cet axe.

Un éclairage (jeux de lumières) par Leds a été étudié par le SDEER pour mettre en valeur le kiosque près de l'étang et la façade de la mairie. Les travaux commenceront bientôt.

Projets

Des études sont en cours afin de remplacer les entourages bois de l'étang et de l'aire de jeux.



La toiture du préau de l'école refaite à neuf



Espaces verts rénovés en entrée de village



SANTÉ - SOLIDARITÉ

Vaccination covid- 19

Dès la mi-janvier, trois centres de vaccination (au centre des congrès de Jonzac, à Pons et pour le sud, au cabinet médical de Montlieu-la-Garde), ont été mis en place par la Communauté des Communes, en partenariat avec les communes, les praticiens locaux (médecins et infirmières) et l'ARS.

Ces centres de vaccination sont destinés à accélérer le processus de vaccination des plus de 75 ans sur notre territoire. La CDCHS a ouvert une ligne dédiée, au 05 17 24 03 48, ouverte sans interruption de 9h à 17h, du lundi au samedi.

Pour faciliter la prise de rendez-vous (standard téléphonique très souvent saturé), Céline Briaud, adjointe aux affaires sociales, a centralisé un certain nombre de prises de rendez-vous. Puis, pour les personnes sans solution de mobilité, avec le concours de ses collègues élues Sandra Nicolle et Sandrine Plan, elle a mis en place des transports en direction du centre de vaccination de Montlieu-la-Garde, dans leurs véhicules personnels puis avec le mini-bus mis gracieusement à disposition par LA Maison Pop' et conduit par Gilles Marquiseau, notre agent communal.



Gilles Marquiseau emmène les personnes de plus de 75 ans au centre de vaccination de Montlieu, au volant du mini-bus de La Maison Pop' (ici avec Madame Lola Perdriaud)

Masques

Pour faire suite aux nouvelles normes exigées pour les masques autorisés dans les écoles, et afin d'accompagner les familles dans ces nouvelles dépenses incompressibles, la commune de Montendre a doté chaque écolier du primaire (Montendre et Chardes) d'une pochette de 5 masques de catégorie 1, lavables et réutilisables une dizaine de fois chacun.

LA DÉCHETTERIE DE MONTENDRE

Une déchèterie est un lieu spécialement aménagé et gardienné où les particuliers peuvent apporter certains déchets encombrants (cartons, ferrailles, gravats, bois, déchets verts...), dangereux (bornes à l'huile de vidange, caisses pour batteries...) ou qui ne peuvent être collectés par le service traditionnel de collecte des ordures ménagères.

Quel que soit leur mode de collecte, tous ces déchets sont ensuite acheminés vers des équipements spécialisés pour y être traités ou revalorisés.

Toutes les déchèteries de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge sont ouvertes aux particuliers résidant sur le territoire et munis d'un badge (*l'accès avec présentation du badge n'est pas encore en vigueur mais cette nouvelle mesure sera opérationnelle dans les prochaines semaines*) ; elles sont aussi ouvertes aux professionnels sous conditions. L'accès est réservé aux véhicules légers et utilitaires dans les limites des charges indiquées par le règlement. Il convient de prévenir la déchèterie pour toute décharge supérieure à 3 mètres cubes. Pour la sécurité de tous, les déchèteries sont sous vidéosurveillance.

La déchèterie, une deuxième vie pour les déchets

Depuis son ouverture en 1996 par la Communauté de Communes de la Haute-Saintonge, la déchèterie de Montendre récupère les déchets non-collectés, tous ceux qui ne sont pas ramassés dans les sacs jaunes ou sacs poubelles, afin qu'ils puissent être recyclés, c'est à dire valorisés et transformés en de nouveaux matériaux.

Un engagement collectif pour l'environnement

La gestion des déchets est l'une des compétences de la Communauté de Communes de la Haute-Saintonge qui régit six déchèteries : Arthenac, Guitinières, Lorignac, Pons, St-Aigulin et Montendre. Rénovée et agrandie en 2014, la déchèterie de Montendre emploie trois agents. Chaque jour, ces experts du tri sont deux pour accueillir les habitants, afin de les assister dans la décharge de leurs déchets, comme l'explique Anthony, agent de la déchèterie de Montendre. Il s'agit notamment d'aider les usagers à déposer chaque déchet dans la benne correspondante. Les agents doivent aussi prêter attention à la quantité de déchets à l'intérieur des containers qui, une fois remplis, ne peuvent plus être déplacés. A cela s'ajoute une grande vigilance pour le tri des déchets toxiques. Ces agents ont suivi la formation EcoDDS et ont appris comment traiter correctement les déchets chimiques et toxiques. Tous les habitants de la

Haute-Saintonge seront bientôt munis d'un badge d'accès (à raison d'un par foyer) pour se rendre à la déchèterie de Montendre ou dans toute autre déchèterie du territoire haut saintongeais. Avis aux professionnels : ils doivent détenir une carte d'accès car certains déchets leur sont facturés.

Une équipe incollable sur le tri

« La déchèterie sert à trier tous les déchets », explique Anthony.



Polystyrène, carton, mobilier, bois brut, métaux, déchet vert, appareils électriques, huile de vidange... sont triés puis jetés dans la benne appropriée. Ce qui permettra à l'avenir de les recycler : un geste facile et accessible à tous. Attention, certains déchets sont acceptés seulement sous condition. Parmi eux, l'amiante et les pneus : « que des pneus de véhicules légers, sans jantes ». Le dépôt est limité à quatre pneus et dix plaques d'amiante par foyer, par mois. En revanche, la déchèterie refuse les roues, les pneus agricoles, les

DASRI (déchets d'activités de soins à risques), les déchets explosifs, les ordures ménagères... Pour autant, il n'est pas question de s'en débarrasser dans la nature ! Seringues, pansements et autres déchets de soins peuvent être déposés en pharmacie. Pour les pneus agricoles, les professionnels doivent faire la démarche auprès de leurs fournisseurs.

Objectif zéro déchets

S'équiper d'un composteur, est un autre geste écoresponsable. La déchèterie de Montendre fournit des composteurs à ceux qui souhaitent recycler leurs déchets verts et organiques. Cela permet d'améliorer son jardin, gratuitement, mais aussi de diminuer considérablement le poids des déchets dans la poubelle. Pour en obtenir un, rien de plus simple : venir à la déchèterie avec le formulaire de demande ainsi qu'une attestation de domicile. Un seul composteur sera délivré par famille « Il est valable cinq ans. Au bout de cette période, on peut en avoir un deuxième gratuit ».

Information COVID-19 - Les mesures de sécurité sont toujours à respecter. Merci de venir munis du matériel suivant : un masque, une paire de gants, une pelle et un balai pour le déchargement des déchets.

**Déchèterie de Montendre,
Route de Corignac
Ouvverte du lundi au samedi de 9h à 12h30
et de 14h à 17h30
Contact : 05 46 49 08 78**

Interview et article réalisés par Louane de Mota Ferreira stagiaire en 3e année de licence info com à Bordeaux.

Montendre Avenir

Montendre Avenir

Thème n°2: Montendre, pour une alternative écologique et sociale, notre lier sujet de campagne.

Nous avons la chance d'habiter au milieu de pins, près d'un lac. Ne disait-on pas fin 80 « Montendre les Pins » pour promouvoir le calme et la détente que Montendre et ses alentours pouvaient apporter? Mais, les structures d'accueil des touristes sont inexistantes.

Depuis 2017, au lieu de chercher un acquéreur pour réhabiliter le Village vacances et le camping, pourquoi ne pas faire intervenir les habitants de Montendre-Chardes-Vallet ? Outre des espaces écogîte, camping-car, terrain de jeux, nous proposons de créer un lieu de rencontre autour d'une mini-ferme (des poules...), un jardin potager, des arbres fruitiers, des ruches. Nombre d'habitants qui sans emploi, qui à la retraite et habiles de ses mains, qui soucieux de transmettre son savoir, seraient fiers de participer au renouveau de cet espace délaissé depuis trop longtemps.

Cet état d'esprit de partage est présent dans notre cité. Nous connaissons tous un jardinier qui prend plaisir à cultiver son bout de terrain. Qui ne donne pas à son voisin des plants ou des légumes en excédent ? S'entraider, donner des astuces pour limiter le gaspillage. Discuter des bienfaits du compostage, du recyclage des déchets.

Le Salon de l'Agriculture est annulé à cause du virus qui malmène nos vies. Ces agriculteurs ajustent régulièrement leur mode de production. Et nous ? Nous savons qu'une association « Mémoire Fruitière des Charentes » œuvre depuis 20 ans autour de notre riche patrimoine fruitier. Nombre d'entre nous ont voté pour que le projet de l'association soit retenu au budget participatif du Conseil départemental de la Charente. Et étant arrivée 4ième, elle va pouvoir le réaliser : achat de matériel pour la conservation et la transformation des fruits du verger et poursuivre les actions pédagogiques de sauvegardes des espèces locales. Nous savons qu'une association « Terres d'Abeilles du Marais » promeut l'apiculture. L'abeille est un insecte pollinisateur primordial dans notre vie. Installer des ruches, c'est un juste retour à de bonnes pratiques agricoles et jardinières. Plus de fruits mieux formés. Mais, l'abeille a un prédateur : le frelon asiatique. TAM vous aide dans le choix des pièges et la mairie vous aide à vous débarrasser des nids.

Marie Gruel, Roseline Lathière-Joly, Gilles Jolivet et Frank Olivier.

Nous attendons vos propositions et remarques sur notre page Facebook Montendre Avenir



Vivre Montendre Ensemble

Un lundi à la mairie

8h30 : Examen du courrier des administrés avec la chargée de communication et le maire : vitesse excessive, problèmes de voisinage..., on met à l'étude des chicanes rue de la Rogère.

9h : Réunion hebdomadaire dans la salle des mariages avec les chefs de service. Pendant ce temps, à l'accueil les agents s'affairent : rendez-vous pour les cartes d'identité, retrait de sacs jaunes, demandes d'urbanisme, appels téléphoniques... L'élue aux affaires sociales est déjà en rendez-vous.

Début de séance, on cale des réunions sur l'agenda municipal, puis on enchaîne : étude d'un dossier d'urbanisme critique, discussion à propos de la généralisation de l'extinction de l'Éclairage Public la nuit, il y a dilemme entre économies d'énergie, respect de l'environnement, sécurité. On fait ensuite le point sur les travaux au château et des demandes d'associations pour des manifestations. Le Covid est là, en filigrane, dans chaque dossier, et c'est ainsi depuis un an.

11h : Réunion avec la coordinatrice du PEL sur les nouvelles politiques de la CAF et les scénarii possibles pour développer nos projets et les faire subventionner.

11h45 : Nous recevons en retard les responsables de la chasse pour évoquer le transfert de la réserve de chasse

du lac sur une autre zone : il faut assurer la sécurité des promeneurs, mais continuer à soutenir la lutte contre la prolifération des sangliers.

14h : 2° réunion de chantier au bassin ludique. Les démolitions sont en cours, nous échangeons avec le maître d'œuvre et les artisans. Pas de temps à perdre, la piscine relookée doit ouvrir au 1er juillet.

15h30 : Retour en mairie pour signer des bons de commande et choisir les couleurs du nouveau mobilier de la salle municipale.

16h : Réunion de travail entre élus. La signalétique verticale de la ville doit être refaite, les panneaux sont vieux, des informations manquent, il faut repenser chaque carrefour. Nous demanderons ensuite le soutien du syndicat de la voirie pour optimiser ce projet et son budget, tout doit être prêt pour lancer l'opération début 2022.

18h : Réunion de municipalité, les sujets sont multiples, les débats fructueux.

20h15 : Retour dans nos foyers. Demain, une réunion importante nous attend à la CDCS pour notre projet « Petites Villes de Demain » avec les services de l'Etat.

La semaine n'est pas finie : budget 2021 à affiner, commission vie associative, entretien avec la sous-préfète, visite du village de vacances avec un acheteur potentiel, et il reste tant à faire...

LA RANDO DES GRANDES FOUGÈRES : Venez randonner avec nous !

Dimanche 30 mai, 3 circuits proposés par les parents d'élèves FCPE au départ de la base nautique



Inscription préalable en ligne à l'adresse de la FCPE : fcpe.montendre17@gmail.com - Prix : 5€, gratuit pour les enfants.

Trois boucles seront proposées : la petite fougère 5,5 km, la moyenne fougère 8km et la grande fougère 16 km.

Les départs se feront de manière non groupée (cause covid), entre 8h30 et 9h15 pour la boucle 16 km, 9h30 et 10h15 pour les deux autres.

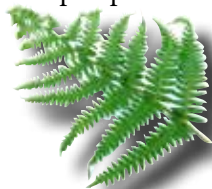
Un questionnaire "énigmes" à compléter pendant le parcours, sera proposé aux enfants en fonction de leur âge.

Une tombola sera tirée après le verre de l'amitié, vers 12h30.

Restauration possible en fin de parcours : food truck, artisans locaux .

Les bénéfices de cette manifestation serviront à alimenter le financement participatif mis en place dans le cadre de l'aménagement de la cour élémentaire. Une boîte à dons sera disponible pour ceux qui souhaitent donner un peu plus.

Important : aucun gobelet jetable ne sera distribué pour cette manifestation : achat d'*ecocup*s possible lors de l'inscription ou sur place (1€).



ECOBUAGE : les feux de déchets verts désormais interdits

Le principe est l'interdiction du brûlage des déchets produits par les particuliers, les entreprises ou les collectivités, toute l'année, dans tout le département de la Charente-Maritime.

Les déchets verts notamment doivent être portés à la déchetterie ou recyclés (compostage, broyage).

Des dérogations peuvent être données à titre tout à fait exceptionnel, en dehors des cas de niveaux de risque sévère, très sévère ou exceptionnel.

Par ailleurs, les feux de loisirs (barbecues, feux festifs...) sont interdits dans les massifs boisés à risque et dans le reste du territoire à partir du niveau de risque Sévère (orange)

Les feux d'artifice sont interdits dans les massifs boisés et le lâcher de lanternes volantes strictement interdit sur tout le département.



PARCOURS D'ORIENTATION AU LAC : les plaisirs du sport pleine nature

Depuis 2019, la Commune de Montendre et l'association Serial Azimut Saintongeais ont mis en place, avec le concours de la fédération française de course d'orientation, un espace orientation au lac Baron-Desqueyroux. En ces temps de crise sanitaire, ils offrent à proximité, une possibilité très sympathique de pratiquer une activité physique de plein air, sans contraintes particulières ni équipement spécifique coûteux.



Cette activité est d'un fonctionnement très simple. Telle une course d'orientation, le principe est de cheminer à partir d'une carte afin de trouver, lors de son déplacement, des points de contrôles signalés par des balises de poinçonnage installées çà et là, dans des endroits plus ou moins faciles à déceler, au bas d'un talus, au milieu des ronces ou des fougères, à l'ombre d'un pin ou au bord d'un ruisseau...

Entre amis, en famille, tous pourront se confronter aux différents circuits. Quatre circuits ont été définis, avec des niveaux de difficulté différents, selon que l'on est plus ou moins aguerri à cette activité.

Les cartes des circuits sont disponibles à la mairie aux horaires d'ouverture, à la maison du parc Mysterra et en ligne ici : https://club-co17.com/wp-content/uploads/2020/12/04.01_Montendre.pdf

Les départs s'effectuent depuis Mysterra.

MONTENDRE EN BLEU POUR L'AUTISME

Aujourd'hui 1 personne sur 100 est touchée par l'autisme. Afin de sensibiliser et de marquer son soutien à cette cause, la commune de Montendre participe depuis plusieurs années à l'opération "light in blue" et illuminera cette année encore tout de bleu la mairie le 2 avril (journée de l'autisme) et jusqu'au 15 avril.

Chaque année depuis 2011, cette campagne de sensibilisation connaît un succès grandissant dans notre département et une quarantaine de mairies, dont Montendre, y participe !

